

DELIBERATION N° 220-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le onze décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 2 décembre 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Marie-Noëlle BATTISTEL.

Présents :

SAVIGNON Joseph	GONNORD Franck	TAVERNA Philippe	MENDEZ Alain
SERRE Emmanuel	BONNIER Eric	CHAUD Frédéric	GRAND Florence
BLANC André	BARI Nadine	GRIET Bernard	PERRIN Gilda
KAITANDJIAN Patrick	CIOT Xavier	SAURAT Coraline	BATTISTEL Marie-Noëlle
BONOMI Jean-Pierre	DURAND Bernard	LANEYRIE Jean-Marc	LE TRAOU Dominique
CHATTARD Arnaud	DECHAUX Marie-Claire	TOSCAN Michel	TONCET Denis
BRUGNERA Jean-Michel	GIRARDOT Frédéric	STUTZ Anne	MAUGIRON Gilbert
GERBI Franck	TRAPANI Mary	CURT Jean-Pierre	ROUSSET Alain
ROBERT Philippe	GIACOMETTI Geneviève	GIRAUD Murielle	MORA Serge
MASLO Raymond	LAURENS Patrick	RAVANAT Jean-Luc	
ROSSI Angélique	FROMENT Thierry	GARNIER Jean-Luc	
LAMOUR Jérôme	MENDEZ-DIAZ Philippe	CHARLES Christian	

Absents excusés représentés : BARBAN Benjamin (pouvoir à LE TRAOU Dominique), FAURE Philippe (pouvoir à MENDEZ Alain), FERREIRA Michel (pouvoir à LAMOUR Jérôme), CHANTRE Carine (pouvoir à ROSSI Angélique), FAYARD Adeline (pouvoir à BONNIER Eric), BRUN Sylvie (pouvoir DECHAUX Marie-Claire), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), BALME Eric (pouvoir à SAURAT Coraline), BALMET Lucie (pouvoir à DURAND Bernard), JEANNIN Michel (pouvoir à GIACOMETTI Geneviève), MAUGIRON Frédéric (pouvoir à SERRE Emmanuel), BARTHELEMI Maryse (pouvoir à MASLO Raymond).

Nombre de délégués en exercice : 62
Nombre de délégués présents : 45
Nombre de pouvoirs : 12
Nombre de délégués votants : 57

OBJET : MISE A JOUR DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Vu, l'article L1411-5 du Code général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 127-21 désignant les membres de la commission DSP,

Vu la délibération n° 192-24 actant une mise à jour des membres de la commission DSP,

L'article L1411-5 du CGCT prévoit qu'une commission analyse les dossiers de candidature, dresse la liste des candidats admis à présenter une offre et donne un avis. Elle n'a pas vocation à attribuer la délégation de service public.

La commission est composée de membres à voix délibérative, lorsqu'il s'agit d'un établissement public (sans distinction de catégorie), de l'autorité habilitée à signer la convention ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les membres de la commission de DSP (président et membres élus titulaires et suppléant présents en remplacement d'un ou plusieurs titulaires) ont voix délibérative.

Peuvent participer à la commission, sur invitation du président de la commission de DSP, avec voix consultative (article L.1411-5 du CGCT) : le comptable de la collectivité et un représentant du ministre chargé de la concurrence, des personnalités ou un ou plusieurs agents de l'établissement public désignés par le président de la commission, en raison de leur compétence en la matière.

La liste des membres constitutifs de la commission est la suivante :

	Qualité	Membres
TITULAIRES	Siège vacant	
	VP CCM (BEAUFIN)	SERRE Emmanuel
	VP CCM (LA MURE)	BONNIER Eric
	VP CCM (SIEVOZ)	LE TRAOU Dominique
	MAIRE ST LAURENT EN BT	GARNIER Jean-Luc
SUPPLEANTS	VP CCM (LAVALDENS)	CHATTARD Arnaud
	MAIRE VALBONNAIS	MAUGIRON Gilbert
	VP CCM (LA MOTTE D'AV.)	ROSSI Angélique
	VP CCM (LA MOTTE ST M)	GONNORD Franck
	VP CCM (LA MURE)	DECHAUX Marie-Claire

Madame la Présidente présente la candidature de Monsieur Gilbert MAUGIRON pour siéger en tant que membre titulaire de la commission d'appel d'offres.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Gilbert MAUGIRON comme membre titulaire de la commission de délégation de service public (DSP) ;
- **PROCLAME** élus les membres titulaires et suppléants suivants pour la commission de délégation de service public communautaire :

Titulaires	Suppléants
MAUGIRON Gilbert	CHATTARD Arnaud
SERRE Emmanuel	Siège vacant
BONNIER Eric	ROSSI Angélique
LE TRAOU Dominique	GONNORD Franck
GARNIER Jean-Luc	DECHAUX Marie-Claire

Il est nécessaire de pourvoir le siège vacant de membre suppléant de la commission d'appel d'offres.

Madame la Présidente présente la candidature de Monsieur Frédéric MAUGIRON pour siéger en tant que membre suppléant de la commission de délégation de service public.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Frédéric MAUGIRON comme membre suppléant de la commission de délégation de service public (DSP) ;
- **PROCLAME** élus les membres titulaires et suppléants suivants pour la commission de délégation de service public communautaire :

Titulaires	Suppléants
MAUGIRON Gilbert	CHATTARD Arnaud
SERRE Emmanuel	MAUGIRON Frédéric
BONNIER Eric	ROSSI Angélique
LE TRAOU Dominique	GONNORD Franck
GARNIER Jean-Luc	DECHAUX Marie-Claire

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 11 décembre 2025

**La Présidente,
Coraline SAURAT**

